



## COMMISSION DES JEUNES

### Réunion du 02 Septembre 2019 Procès-Verbal n° 05

**Présents :** MM. GRIMPRET . LAVILLE . BODIN . PICAULT . DUCAROIS . BOHY . DENIAU . ROUGER . LAROCHE . PICAULT . RAMBAUD - POIRAULT.

**Excusés :** MM. PARNAUDEAU . MAGNAN . PINTAULT . GODET - HAYE.

### Catégorie U 13

➤ 107 équipes engagées.

#### **DIVISION 1 :**

2 poules non géographiques de 8 équipes (16).  
Voir lettre d'info MAI 2019 et rectificatif dans le PV 11 du 26 JUIN 2019.

#### **DIVISION 2 :**

Mise en place de 2 poules de 8 équipes (16) conformément au règlement.  
Sur le site du district : documents, documents et informations diverses, jeunes, lettre d'info n°1.

#### **DIVISIONS 3 et 4 :**

D3. (43) - Constitution de 6 poules (5X7 et 1X8).  
D4(32) . Constitution de 4 poules de 8 équipes.

**FESTIVAL U13 :** 1er tour le 14/09.

**GROUPE A :** Equipes de D1 et D2- 8 plateaux de 4 équipes.

Qualification des 2 premiers de chaque plateau pour la finale départementale et la coupe de la région. Les autres équipes seront reversées en coupe départementale.

**GROUPE B :** Equipes de D3 et D4. 23 plateaux de 3 ou 4 équipes. Qualification du premier de chaque plateau pour la coupe départementale. Les autres équipes seront reversées en challenge.

### Criterium U 12

➤ 24 équipes engagées à la date limite des inscriptions. 4 poules de 6 équipes (5 journées).

Qualification des 2 premiers de chaque poule (8) pour le championnat U13 D1 de la saison prochaine.

**Poule A :** GJ BOCAFOOT / ST VARAUDAISE / PARTHENAY-V / NUEILLAUBIERS/ CERIZAY/ GATIFOOT.

**Poule B :** FC BRESSUIRE/ P. THENEZEEN / GJASB / ST CERBOUILLE / MONCOUTANT / THOUARS.

**Poule C :** ST FLORENT / AFP / FC BOUTONNAIS / CELLES VERRINES / STE EANNE / CHAURAY.

**Poule D :** NIORT CHAMOIS/ VENISE VERTE/ GJ SUD D-S/ N. ST LIGUAIRE / LE TALLUD / ECHIRE ST GELAIS.

### Catégorie U 11

➤ 114 équipes engagées.

La commission procède à la constitution des poules de la première phase et celles de la rentrée du foot.



Réunion du 12 Septembre 2019  
Procès-Verbal n° 06

## Championnat U 18

Après de nombreux échanges entre J.P. Bernard (membre du District de la Vienne) et D. BODIN, un accord est intervenu pour intégrer les cinq équipes des Deux-Sèvres dans les poules de la Vienne.

La poule A sera composée comme suit :

**PAYS DE L'ÉTOILE / LA PALLU / NEUVILLE / JAUNAY-CLAN / ST BENOIT / MIREBEAU ASM / NAINTE.**

La poule B comprendra les équipes de :

**VAL DE BOUTONNE / EMF-AUGE-STE EANNE / LEZAY / AUTIZE OREE / SUD VIENNE COUHE / CHATEAU LARCHER / GJ VAL DE VONNE / MONTMORILLON.**

La commission remercie le district de la VIENNE (comité directeur, commission des jeunes, J.P. BERNARD) ainsi que les clubs ayant acceptés de rencontrer les équipes de notre département.

→ Début du championnat le 28 Septembre 2019.

**Dany BODIN**  
Animateur de la commission

**J-Paul DENIAU**  
Secrétaire de la commission